

**Champ(s) de formation Histoire, mémoire, patrimoine,
langage**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Histoire, mémoire, patrimoine, langage. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036084

HAL Id: hceres-02036084

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036084>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Histoire, mémoire, patrimoine,
langage (HMPL) »

Présenté par

l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Mathieu Schneider, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Histoire, mémoire, patrimoine, langage* (HMPL) de l'Université de Caen Basse-Normandie (UCBN) se compose de 7 mentions de licence, de 1 licence professionnelle et de 6 mentions de master, elles-mêmes recouvrant un total de 32 spécialités. Il représente un quart de l'offre de formation de l'UCBN en nombre de mentions, pour un cinquième de la population étudiante de cette université, soit 4 600 étudiants sur un total de 26 000. Ce champ regroupe un ensemble cohérent de disciplines qui entretiennent intrinsèquement des liens entre elles : les langues et les civilisations étrangères (*Langues étrangères appliquées* [LEA] et *Langues, littératures et cultures étrangères et régionales* [LLCER]), qui impliquent des connaissances historiques, culturelles, littéraires et artistiques, s'articulent assez naturellement avec des disciplines comme la littérature, la philosophie, l'histoire, les arts et, bien sûr, les sciences du langage. La réciproque est également vraie, tant les formations du domaine culturel, artistique et littéraire au sens large ne peuvent se penser sans l'international. Il est donc logique que le découpage du champ HMPL soit celui proposé et qu'il ait été calé sur celui de l'école doctorale éponyme, l'ED 558. À la différence de cette dernière, qui regroupe aussi les doctorants des universités de Rouen et du Havre, le champ HMPL, encore tout jeune, ne rassemble que les mentions de l'UCBN, lesquelles n'ont pas (ou très peu) de liens avec les deux autres universités normandes : on notera quelques cohabilitations, très ponctuelles, de la seconde année (M2) d'*Archéologie* avec Rouen, du M2 d'*Etudes anglophones* de LLCER avec Le Havre.

Le champ HMPL est porté principalement par deux UFR (Unités de Formation et de Recherche) : l'une, l'UFR HSS (Humanités et Sciences sociales) résultant de la fusion de l'UFR d'Histoire et de l'UFR de Sciences de l'homme au 1^{er} septembre 2015 et à laquelle doit bientôt s'agréger la psychologie, et l'autre, stable sur la durée du contrat 2012-2016, l'UFR LVE (Langues Vivantes Etrangères). Toutes les deux sont localisées à Caen, mais sur des sites éparés. La licence professionnelle *Assistante commerciale export trilingue* (ACET) dépend de l'IUT Cherbourg-Manche et dispense ses enseignements dans cette ville.

Les débouchés professionnels de ce champ sont assez homogènes et ciblent en priorité les métiers de l'enseignement (grâce à un lien fort avec l'ESPE [Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education]), la recherche et tout un large spectre de métiers de la culture : de la documentation à la valorisation du patrimoine, en passant par la production audiovisuelle, les métiers du tourisme et l'édition. À côté de cela, la licence professionnelle et les mentions de LEA préparent aux métiers de l'international (commerce, experts en projets européens) et du développement durable.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

L'organisation des 14 mentions du champ HMPL est claire et suit les frontières historiques des disciplines. Le master « Document » fait exception en associant une spécialité à dominante littéraire sur l'édition et une autre à dominante technique sur l'ingénierie de l'Internet. Il est fort regrettable que le regroupement de ces deux spécialités, rattachées à des unités de recherche différentes, n'ait pas fonctionné, car l'interdisciplinarité permettait ici de nourrir le champ, au lieu d'en affaiblir la cohérence thématique. Justement, le principal écueil des mentions de ce champ est de ne pas arriver à dépasser les logiques disciplinaires qui ont prévalu pendant des années et qui ont naturellement découlé des concours de l'enseignement auxquels la plupart des formations de ce champ préparent. Cet écueil a des conséquences à deux niveaux : 1) dans les compétences et connaissances visées par les mentions, qui ne sont pas assez pensées en fonction d'autres débouchés que ceux de la recherche et de l'enseignement, et 2) dans l'organisation très « tubulaire » (comprenez : cloisonnée à l'intérieur de chaque discipline) de l'offre de formation. Cette dernière n'est pas vraiment problématique en licence, car il faut bien poser un socle de connaissances disciplinaires. De plus, le nombre assez conséquent d'étudiants permet à chaque discipline de s'incarner dans une mention qui lui est propre. En revanche, en master, où les effectifs sont plus bas, les mentions de licence ont dû se regrouper pour afficher des effectifs permettant de justifier le maintien des formations. C'est notamment le cas de la mention *Lettres, arts et philosophie* (LAP) qui n'est de ce fait qu'une mention de façade, regroupant trois départements assez étanches les uns aux autres. Si des mutualisations sont mises en place - et il faut là saluer l'effort des équipes pédagogiques -, il n'y aura de vraie mention que lorsque les objectifs scientifiques et professionnels auront été harmonisés et formulés pour l'ensemble des trois disciplines. Par ailleurs, le poids que représentait pour presque toutes les disciplines du champ HMPL la préparation aux concours de l'enseignement est tel que la création des ESPE en 2014 a profondément bouleversé - pour ne pas dire dévasté - l'offre de formation du champ en master : les spécialités Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) ont été rattachées à l'ESPE, laissant orphelines certaines mentions (LAP, LLCER) et allant jusqu'à remettre en cause leur maintien à terme, en

raison d'effectifs atteignant les seuils planchers. La mention *Histoire* aurait pu être impactée de la même manière, mais ses spécialités professionnelles et sa plus grande ouverture à d'autres débouchés professionnels lui ont permis de mieux gérer l'arrivée de l'ESPE. Nonobstant ces remarques, le découpage du champ est pertinent, et il offrira à terme un potentiel réel pour restructurer l'offre de formation autour de « grappes » de compétences.

La coexistence de mentions équivalentes à celles de l'UCBN à Rouen et au Havre n'est pas préjudiciable aux flux d'étudiants générés par le champ *HMPL*. Particulièrement en licence, le critère de proximité est celui qui guide avant tout le choix de l'étudiant. Les effectifs des licences caennaises du champ *HMPL* sont donc bons, voire très bons, et il existe un réel bassin de recrutement d'étudiants, malgré la proximité réelle des autres universités normandes et malgré la relative proximité à Paris. Certaines mentions, qui au niveau national ont le vent en poupe, ont même vu leurs effectifs augmenter substantiellement : c'est le cas de la licence *Arts du spectacle* qui est passée de 170 à 250 étudiants en moyenne. En master, les effectifs sont plus irréguliers et, globalement, plus bas. Outre la création de l'ESPE, la principale explication vient de la difficulté qu'ont la plupart des mentions à penser des débouchés en-dehors de la recherche et de l'enseignement. Or le bassin d'emplois normand dans le secteur culturel (au sens large) est réel ; il est juste exploité de manière trop parcellaire et fragmentée par les responsables de mention. Des spécialités professionnelles s'appuyant sur les contenus et les méthodes enseignés dans les spécialités de recherche, comme cela est partiellement fait en *Histoire*, en *LEA* et en *Sciences du langage*, permettrait de donner une nouvelle dynamique aux mentions *LLCER* et *LAP* notamment. Plus généralement, un suivi plus affiné des diplômés aiderait au pilotage des mentions et à leur projection dans l'avenir. L'observatoire Unicaen, fondé en 2012 et prenant le relais de l'Observatoire régional des formations supérieures, réalise des enquêtes régulières sur les parcours de formation et sur le devenir des étudiants, diplômés ou non. L'équipe de direction de l'UCBN défend et valorise cette initiative. On sent toutefois bien dans son argumentaire que s'il y a besoin de défendre cet observatoire, c'est bien parce que son fonctionnement n'est de loin pas optimal. Deux problèmes concrets se posent : 1) les résultats qu'il livre sont insuffisamment détaillés (de manière générale, les dossiers du champ ne renseignent pas vraiment le niveau d'emploi des répondants, leur rémunération, le type de contrat qu'ils ont, les fonctions qu'ils occupent...), et 2) les responsables de mention ne se sont pas (encore) emparés des résultats. Ce constat soulève le problème de l'absence, dans presque toutes les mentions, d'un conseil de perfectionnement. L'établissement s'en défend en creux, en rappelant que ce sont les départements qui sont le vrai lieu du pilotage des formations. Certes, mais un conseil de département n'inclut que rarement des professionnels et, dans la plupart des cas, les étudiants ne sont pas non plus associés à la réflexion. Il importe donc de créer, dans toutes les mentions, les espaces de discussion et de réflexion nécessaires à l'évaluation et à l'évolution des formations : un espace de dialogue entre enseignants, étudiants et professionnels, qui s'appuie sur les résultats plus affinés de l'observatoire Unicaen, sur des enquêtes complémentaires menées dans les mentions (en master, les faibles effectifs le permettent et certaines spécialités l'ont mis en œuvre) et sur les besoins des milieux professionnels. Cet espace, qui peut par exemple prendre la forme institutionnelle d'un conseil de perfectionnement, devra également faire vivre les *mentions*, et non les spécialités, surtout dans les masters aux logiques encore trop tubulaires.

Corrélaire attendu de ce type d'organisation : la place de la professionnalisation dans les formations est globalement insuffisante, à l'exception des spécialités professionnelles de master et de la licence professionnelle *ACET*. Certaines mentions affichent une liste parfois assez longue de partenaires des milieux associatifs, culturels et, dans une moindre mesure, industriels. C'est notamment le cas en *Arts du spectacle* et en *Histoire*, sans pour autant que la nature de ces partenariats ne soit explicitée ni même sans que, concrètement, ces partenariats apparaissent dans les maquettes de formation. Souvent, une même mention, comme le master *LAP*, fait état des mêmes partenaires d'une spécialité à l'autre, sans qu'une mise en commun entre les deux ou trois spécialités concernées ne semble à l'ordre du jour. Même dans les logiques partenariales, la tubularité prévaut sur l'objectif professionnel. Par ailleurs, la part des intervenants professionnels est limitée, voire nulle. Les stages sont présents dans les spécialités professionnelles, mais absents des maquettes dans les formations orientées vers la recherche. Une place devrait leur être faite, même sans les rendre obligatoires, de sorte que les étudiants puissent valoriser leur expérience dans leur cursus. Cela va de pair avec l'absence généralisée de portefeuille de compétences : si en soi l'absence du document n'est pas problématique, elle révèle un mode de pensée et d'organisation des formations qui repose sur les connaissances (académiques le plus souvent) et qui semble ignorer la notion de compétences, pourtant la seule qui puisse vraiment être valorisée dans le monde du travail, et aussi, d'une manière différente, dans la recherche. En revanche, les compétences transversales (langues, méthodologie, informatique) sont bien intégrées aux maquettes de licence ; elles le sont de manière plus disparate et hétérogène en master, notamment pour les langues. Le numérique tient une place classique dans les formations : la plateforme Moodle est généralement utilisée et les enseignants se servent de plateformes dédiées à l'enseignement à distance, quand la formation propose un tel enseignement et quand des étudiants le suivent (les effectifs sont globalement peu renseignés). Mais il est évident que ce n'est pas dans le champ *HMPL* que se situe le plus grand vivier de l'innovation pédagogique. A la lecture des dossiers, aucun projet de l'appel InitiaTICE, visant à encourager des pratiques innovantes, n'a été retenu au niveau du champ. Les dispositifs de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) existent pour toutes les mentions, mais ils sont peu utilisés. Du moins, les dossiers ne font pas état du nombre réel de bénéficiaires. Les dispositifs d'aide à la réussite sont bien présents en licence : l'UCBN a fait le choix de maintenir un plan « Réussite en licence » en interne et d'importants

dispositifs de tutorat, d'enseignants référents et d'ateliers de remédiation ont été mis en place en première année de licence (L1) notamment. Malgré cela, les taux d'abandon et d'échec en L1 restent assez élevés (seulement la moitié d'une cohorte est admise en deuxième année), ce qui est surtout imputable au système français qui garantit l'entrée à tous les bacheliers dans l'enseignement supérieur, sans sélection pour les filières du champ *HMPL*. On relèvera toutefois qu'en licence d'*Histoire*, les dispositifs d'aide à la réussite ont notoirement contribué à améliorer les taux de réussite. C'est peut-être un exemple à suivre. En master, en revanche, ces dispositifs sont inexistant, presque autant que les passerelles entre mentions. Là encore, le système tubulaire prévaut et, autarciquement, ne génère pas de besoin spécifique. Enfin, l'UCBN affiche une politique volontariste à l'international. Le dossier du champ *HMPL* contient des tableaux avec tous les partenariats ; les dossiers des mentions font souvent de même. Pour autant, bien souvent, comme en master *LLCER* ou en licence *Arts du spectacle*, le nombre d'étudiants en mobilité n'est pas renseigné. Si les flux sortants sont convenables dans l'ensemble - même si, pour un champ incluant des formations en langues et un parcours *Science politique* en *Histoire*, on aurait pu s'attendre à des effectifs plus importants -, on s'étonnera que très peu d'étudiants en mobilité choisissent de venir étudier à Caen dans ce champ. Certainement cela est-il à mettre sur le compte de la notoriété relativement faible de la ville à l'étranger et à l'énorme pouvoir de séduction et d'attraction qu'exerce Paris dans ce domaine.

Plusieurs mentions font état d'un sous-encadrement, en enseignants titulaires notamment, qui rend difficiles le pilotage des mentions, le suivi des étudiants et leur accompagnement dans leurs études. Il est délicat de porter un jugement sur la réalité de ce sous-encadrement. Toutefois, ne faudrait-il pas plutôt chercher les difficultés de pilotage dans la manière trop cloisonnée dont sont organisées toutes les mentions de ce champ et dans un partage des responsabilités très vertical ? Les équipes présentes se répartissent les charges d'encadrement de manière très classique : responsable de spécialité, de parcours, d'année, etc. Les acteurs sont donc démultipliés dans des mentions dans lesquelles la communication entre enseignants de différentes disciplines ne semble déjà pas toujours évidente. Ce pilotage cloisonné a des conséquences concrètes : par exemple l'absence d'une évaluation des enseignements en interne, qui aurait pu pallier l'absence jusqu'en 2014-2015 d'une évaluation des formations au niveau central. Malgré cela, les porteurs de mention ont fourni au HCERES des dossiers de qualité, lisibles et bien rédigés. Ceux-ci sont augmentés d'une vraie autoévaluation interne, plutôt assez objective et versant rarement dans la complaisance. Elle a fait l'objet d'un vrai cadrage de la part des instances de gouvernance de l'Université, qui a désigné deux rapporteurs pour chaque dossier (un du domaine, l'autre extérieur) et imposé une correction des dossiers en fonction des avis de ces deux rapporteurs. Cette manière de procéder, plutôt exemplaire, est à souligner.

Points forts :

- Cohérence thématique du champ et des domaines professionnels sur lesquels il pourrait déboucher.
- Bonne attractivité locale disposant d'un vrai bassin de recrutement d'étudiants, notamment en licence.
- Très bon adossement à la recherche et implication des étudiants en master dans le travail des unités de recherche.
- Qualité de l'autoévaluation réalisée au niveau central de l'Université.

Points faibles :

- Organisation et pilotage trop tubulaires des mentions.
- La professionnalisation est trop souvent pensée par rapport à l'enseignement et à la recherche.
- Place insuffisante des professionnels et des stages dans les formations.
- Réflexion sur les compétences insuffisamment développées et absence de portefeuille de compétences.
- Les données de l'observatoire Unicaen sont trop peu détaillées.
- Absence de conseils de perfectionnement dans presque toutes les mentions.

Recommandations :

Si le champ a une grande cohérence thématique, il pourrait utilement revoir la structure de son offre de formation pour partir des compétences attendues dans l'ensemble du champ professionnel concerné (incluant la recherche, l'enseignement et les autres métiers). Cela permettrait de constituer naturellement un portefeuille de compétences et surtout de ne plus inscrire les formations dans le cadre hérité de l'histoire des disciplines, mais dans le monde actuel (celui des étudiants et celui des professionnels). L'idée d'ouvrir pour le prochain contrat quinquennal une licence *Humanités*, permettant entre autres d'y intégrer les lettres classiques - actuellement menacées par des effectifs bas - et de dispenser aux étudiants une vraie culture humaniste pluridisciplinaire, au sens qu'elle avait au XVI^e siècle, est excellente. D'autres formations, parcours ou spécialités, au spectre plus large et dont l'intitulé parle aux milieux professionnels, devraient être créés à partir de l'existant, notamment en master : métiers du patrimoine, métiers de l'édition et de la documentation... Cela permettrait de sortir de la tubularité dominante. Le champ *HMPL* pourrait ainsi valoriser, en master surtout, une originalité intrinsèque par rapport aux formations proposées à Rouen et au Havre. Les pépites caennaises (archéologie, études slaves et nordiques, études irlandaises, langues et développement durable, expert en projets européens...) devraient logiquement constituer des points d'appui structurant cette nouvelle offre. La seule difficulté risque d'être liée à l'éloignement des sites à l'intérieur même des campus caennais, mais une politique volontariste en matière de redéploiement des locaux et du patrimoine immobilier peut venir en appui d'un vrai désir de moderniser l'offre de formation.

Un redécoupage de l'offre de formation pourra aussi faire tomber le cloisonnement existant et améliorer le pilotage des mentions. En créant de vraies synergies entre les spécialités et entre les parcours, on pourra peut-être éviter que les mentions ne soient que de simples « chapeaux » à un groupe plus ou moins homogène de formations. Le travail entre les départements et leurs équipes n'en sera que facilité.

Enfin, toutes les mentions ont un gros effort à faire pour mieux suivre leurs cohortes et inclure ces éléments dans une réflexion critique permanente sur les formations, notamment au travers d'un conseil de perfectionnement effectif et efficient.

Avis global du comité d'experts

Le champ *HMPL* a une vraie pertinence et un très fort potentiel dans la région caennaise. Il s'appuie déjà sur de nombreux partenariats qu'il faudra à l'avenir mieux formaliser, mieux valoriser et mieux intégrer à l'ensemble des formations du champ. Si la plupart des mentions de licence existent dans l'une au moins des deux autres universités normandes (Rouen et Le Havre), il y a une vraie pertinence à maintenir une offre de proximité. En master en revanche, chacune des universités de la ComUE Normandie-Université pourrait s'appuyer sur ses spécificités en matière de recherche, sur la force de ses équipes pédagogiques et scientifiques et sur les partenaires locaux pour proposer une offre complémentaire à celle des deux autres universités. L'école doctorale (ED 558) est déjà commune aux deux autres universités normandes ; elle pourrait être un point d'appui pour quelques cohabilitations ou mutualisations supplémentaires dans une organisation des formations repensée globalement. Parallèlement, l'UCBN a des niches, dans certaines langues et dans certaines spécialités professionnalisantes, qu'elle doit conserver et encore mieux valoriser, car elles doivent assurément constituer la colonne vertébrale de cette nouvelle offre de formation. Ce serait aussi une manière de singulariser le champ à l'international et d'attirer les étudiants étrangers en mobilité qui, actuellement, sont proportionnellement peu nombreux à l'UCBN.

Pour une université pluridisciplinaire comme l'UCBN, qui met en avant trois grands pôles, dont l'un dédié aux sciences sociales, l'existence d'un champ *HMPL* qui peut créer de nombreux partenariats avec les acteurs culturels (au sens large du terme) de la région, est un atout que l'établissement ne devra pas négliger et qu'il lui faut impérativement soutenir en termes de moyens, et notamment de dotations permettant d'intégrer plus de professionnels, rémunérés sur des charges d'enseignement, dans les formations. Ce n'est qu'à ce prix que le champ trouvera la place qui lui incombe dans le paysage de l'enseignement supérieur normand. Il pourra alors pleinement être l'une des vitrines de l'UCBN.

Cette efficacité passera nécessairement par une mise en cohérence des compétences scientifiques et professionnelles visées. Elle passera aussi par un dialogue plus nourri entre les disciplines, que pourront peut-être favoriser des regroupements d'UFR. On peut alors se demander si, avec un champ *HMPL*, il est vraiment nécessaire et urgent d'intégrer la psychologie à l'UFR HSS. A l'intérieur de ces UFR, les mutualisations seront peut-être plus faciles, en tout cas en termes de moyens financiers et humains. Reste la question de l'éparpillement des sites de formation, à laquelle l'UCBN devra, à terme, trouver une solution si elle veut valoriser un champ qui recèle actuellement un réel potentiel.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Champ de formations « Histoire, mémoire, patrimoine, langage »

L'Université de Caen Normandie remercie le HCERES pour le rapport de synthèse du champ de formations « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage », dont les observations et conclusions lui paraissent dans l'ensemble équilibrées et mesurées. Elle retient avec satisfaction les points forts relevés (Cohérence thématique du champ et des domaines professionnels sur lesquels il pourrait déboucher ; Bonne attractivité locale disposant d'un vrai bassin de recrutement d'étudiants, notamment en licence ; Très bon adossement à la recherche et implication des étudiants en master dans le travail des unités de recherche ; Qualité de l'autoévaluation réalisée au niveau central de l'Université).

L'Université de Caen Normandie est également sensible aux points faibles relevés (Organisation et pilotage trop tubulaire des mentions ; Professionnalisation trop souvent pensée par rapport à l'enseignement et à la recherche ; Place insuffisante des professionnels et des stages dans les formations ; Réflexion sur les compétences insuffisamment développées et absence de portefeuille de compétences ; Absence de conseil de perfectionnement dans presque toutes les mentions). Elle entend remédier à ces difficultés dans le cadre de sa prochaine offre de formation. En effet, cette offre de formation se déploiera dans un contexte doublement nouveau : celui de la réorganisation des composantes de l'établissement, avec notamment la création depuis la rentrée 2015 d'une nouvelle composante Humanités et Sciences Sociales regroupant à l'heure actuelle les ex UFR d'Histoire et de Sciences de l'Homme, et la mise en place de licences davantage pluridisciplinaires du fait de l'exigence de spécialisation progressive, ce qui a conduit à un dialogue et à une réflexion commune accrus des équipes pédagogiques. La prochaine offre, aussi bien de licence que de master, a donc été construite de manière moins tubulaire et avec le souci de la professionnalisation des étudiants vers d'autres domaines que ceux évoqués dans le rapport. L'Université de Caen Normandie se montrera également attentive à un meilleur pilotage des formations, par l'instauration de conseils de perfectionnement.

S'agissant en revanche des données fournies par l'Observatoire Unicaen au sujet du devenir des diplômés, considérées comme étant top peu détaillées par les auteurs du rapport, l'Université de Caen Normandie entend émettre plusieurs observations destinées à nuancer cette analyse :

1°) L'Observatoire Unicaen réalise les enquêtes suivantes :

- Les enquêtes d'insertion professionnelle :

Chaque année, l'Observatoire Unicaen (créé en 2012) réalise des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de DUT, de Licence professionnelle et Master 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Ces enquêtes permettent de rendre compte d'une situation stabilisée de l'emploi, par l'analyse de la qualité de l'insertion des diplômés et de celle des métiers exercés.

- Les enquêtes de situation :

- *DUT - Licence professionnelle - Master* : L'Observatoire Unicaen interroge les diplômés de DUT, Licence professionnelle et de Master 6 mois après l'obtention du diplôme. L'objectif de cette enquête est d'obtenir une simple photographie de la situation des diplômés à 6 mois. Les résultats ne peuvent être utilisés comme seule source d'indicateurs d'insertion. Disposant déjà des données sur les étudiants poursuivant des études dans l'établissement après le diplôme (fichier exhaustif de l'université), seuls les diplômés ne s'étant pas réinscrits à l'Université de Caen Normandie sont interrogés.

- *Licence* : L'Observatoire Unicaen interroge également les étudiants de 3^{ème} année de Licence (diplômés ou non) qui ont quitté l'Université de Caen Normandie à la fin de l'année (les sortants). Cette étude s'intéresse à leur situation 6 mois après leur sortie et permet également de mieux identifier les raisons qui les ont amenés à quitter l'établissement.

- Les autres enquêtes ou travaux :

L'Observatoire Unicaen participe à l'étude menée par le Collège Inter Régional des Ecoles Doctorales (CIRED) de Normandie Université sur l'insertion professionnelle des docteurs de la région Normandie. Il réalise aussi ponctuellement : une enquête sur les stages effectués par les diplômés de l'Université de Caen ; une enquête sur le devenir des néo-bacheliers un an après leur entrée en 1^{ère} année à l'Université de Caen.

L'Observatoire Unicaen est amené à réaliser des travaux d'études en partenariat avec d'autres institutions ou organismes tels que l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), le Conseil Régional, l'Errefom (Espace régional de ressources sur l'emploi, la formation et les métiers), la CRESS Basse-Normandie (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)... Il fait également partie du *GTES, Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur*, dont les travaux et les réflexions intéressent tout particulièrement les universités puisque l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants font pleinement partie de leurs missions. Ces travaux contribuent à nourrir la réflexion de l'ensemble de la communauté universitaire, notamment en termes d'élaboration de l'offre de formation, d'adaptation des cursus et de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Ces données très précises sont à la disposition des équipes pédagogiques sur le site internet de l'observatoire et mises à jour de façon continue dès que les résultats des enquêtes sont connus : https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/home/

2°) Dans le cadre de l'évaluation du HCERES plusieurs éléments ont été mis à la disposition des équipes pédagogiques :

- Le tableau très succinct du HCERES, renseigné avec les éléments demandés.
- Des indicateurs complémentaires issus des enquêtes à 6 mois et à 30 mois.
- Le répertoire des métiers, quand les effectifs répondants nous le permettaient, qui comprend des informations sur l'intitulé exact du métier, le contrat de travail, le salaire, la localisation de l'emploi, le secteur d'activité, la durée du temps de travail, les missions exercées et les compétences déclarées. Ces deux dernières informations, très qualitatives, permettent d'avoir des informations très précises quant à l'adéquation de l'emploi avec la formation.
- Le répertoire des poursuites d'études
- Le tableau de bord (qui présente les grands indicateurs demandés par les HCRES). Il ne présente pas d'informations précises quant à l'emploi exercé.

3°) La procédure d'autoévaluation et d'évaluation externe par le HCERES permet de constater que les efforts initiés par l'établissement à ce sujet doivent être poursuivis et amplifiés, pour permettre une meilleure appropriation et utilisation de ces données par les équipes pédagogiques.

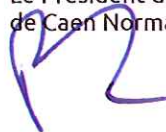
Il est indispensable que les enquêtes soient mieux connues des équipes pédagogiques et que ces dernières puissent faire une analyse pertinente des données fournies afin d'en faire un véritable outil de pilotage de l'offre de formation. La mauvaise connaissance de l'existence de ces enquêtes peut en effet conduire les composantes à réaliser leurs propres enquêtes auprès de leurs diplômés, avec des risques effectifs de sur-sollicitation des étudiants et de méthodologies d'enquêtes différentes nuisant à la qualité et à la bonne exploitation des résultats ainsi obtenus.

Conscient de cet état de fait, l'Observatoire Unicaen a déjà mené de nombreuses opérations destinées à mieux faire connaître ses travaux et à permettre aux équipes pédagogiques de se les approprier :

- En développant, ces dernières années, les pages internet de l'Observatoire Unicaen : Mise en ligne en février 2013 des différentes publications associées à chacune des études menées (REPERE / REPERTOIRE DES METIERS / TABLEAUX DE BORD / TEMOIGNAGES) ; Développement en 2014 d'un nouveau site internet de l'Observatoire Unicaen (plateforme de traitements automatisés et de consultation des données de l'observatoire), mis en ligne sur le serveur de la DSI en juillet 2014 et à destination du grand public courant mars 2015.
- En proposant des ateliers à destination des enseignants sur "l'appropriation des données des enquêtes à 30 mois" (Présentation des résultats et des publications des enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois menées auprès des diplômés 2009). En juillet 2013, ces ateliers ont été réalisés auprès des enseignants de l'UFR Sciences et de l'Institut de Biologie Fondamentale et Appliquée. En août 2014, auprès des enseignants de l'UFR STAPS. En mai 2015 auprès de l'équipe de direction de l'IUT de Caen.

Dans le cadre de son projet d'établissement 2017-2021, l'Université de Caen Normandie a également inscrit l'objectif d'une meilleure appropriation des données de l'observatoire par la communauté universitaire. La systématisation de présentation annuelle des résultats des enquêtes et des données de l'observatoire auprès des équipes pédagogiques et des membres de la CFVU est ainsi envisagée.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE